

Talence

LE GUIDE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

www.mesdroits sociaux.gouv



Talence
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Rue du Professeur Arnoz - 05 56 84 78 71
ccas@talence.fr

Talence
SOLIDARITÉS



talence.fr



Apporter plus d'égalité est le défi permanent que doit relever un Maire. La sauvegarde de l'autonomie et de la dignité est un enjeu crucial.

Véritable levier de l'action sociale de la ville, le CCAS de Talence aide nos concitoyens à faire face aux difficultés et aux nombreux accidents de la vie que chacun d'entre nous peut un jour rencontrer. Installé au cœur de l'Hôtel de Ville, en lien avec les institutions et les associations, il accompagne ainsi plus de 1 000 personnes en comptant les aides apportées au domicile de nos aînés.

Ce guide a pour objectif de mettre en lumière ses actions et donner à tous, les moyens de participer à son action de prévention et de veille, en informant ses proches et ses voisins voire même en alertant sur des situations que vous pourriez connaître.



Ensemble, faisons vivre les solidarités.



Emmanuel Sallaberry

Maire de Talence

Président du Centre communal d'action sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Isabel Madrid, vice-présidente, adjointe aux solidarités et à la petite enfance
Charley Giron, adjoint à la santé, à l'économie solidaire et l'aide aux aidants
Jacqueline Chadebost, adjointe à l'emploi et l'insertion
Chantal Chabbat, adjointe au handicap et aux associations caritatives
Josy Desguers, conseillère municipale à l'habitat intergénérationnel
Hélène Micoine, conseillère municipale au logement
Denise Greslard-Nédélec, conseillère municipale
Delphine Laporte, déléguée de la Fondation Abbé Pierre
Arnaud Delbrel, délégué associatif
Anne-Marie Martin, déléguée de l'UDAF
Patrick Sallette, directeur IME
Jean-Pierre Mouchard, directeur de Procvivis
Christian Paragot, représentant de Agir ABCD
Jean-Marie Roglet, représentant des personnes âgées à la CFDT

AIDES SOCIALES DÉMARCHES, ACCÈS AUX DROITS... À QUI JE M'ADRESSE ?

- › Vous n'avez pas d'enfant mineur à charge, **c'est le CCAS**
- › Vous avez un ou des enfants mineurs à charge, **c'est la Maison du Département des Solidarités (MDS)**
- › Vous êtes porteur de handicap, **c'est la Maison départementale des personnes handicapées (Pôle Solidarités Talence)**
- › Vous êtes sans domicile fixe ou étranger, **c'est la Préfecture.**

Sachez que CCAS de la Mairie de Talence et la MDS du Conseil départemental proposent un accueil inconditionnel pour tous afin de vous orienter, en fonction du besoin, vers le service ou partenaire dont c'est la mission.

**VOIR CARNET D'ADRESSES
EN DERNIÈRE PAGE**

LE CCAS EN ACTIONS

Le CCAS est un établissement public autonome ayant son propre conseil d'administration composé d'élus et de personnalités civiles représentant des associations à vocation sociale. Ensemble, ils arbitrent les réponses sociales, médico-sociales, de prévention et d'inclusion qui doivent être apportées à tous les besoins.



VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES



LE RÔLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL. Chacun d'entre nous, compte tenu de son parcours, est un cas particulier avec des droits spécifiques. Un entretien avec un travailleur social permet de trouver la réponse la plus adaptée dans le méandre des droits, des lois et des multiples partenaires. Un accompagnement plus soutenu est proposé si besoin. Il effectue certaines démarches et informe de celles qui doivent être engagées par la personne.

J'AI UN PROBLÈME !



**JE N'ARRIVE PAS À SUBVENIR À MES BESOINS ALIMENTAIRES,
J'AI BESOIN DE VÊTEMENTS POUR MOI OU MES ENFANTS**

➤ Je contacte le CCAS ou la MDS, je regarde la liste des associations caritatives dans le guide de Talence ou sur talence.fr (accueil>votre quotidien>solidarités) ou soliguide.fr



JE SUIS ENDETTÉ(E)

➤ Je contacte le CCAS ou la MDS pour prendre rendez-vous avec l'association Familles en Gironde.

➤ Je fais une demande sur particuliers.banque-france.fr



JE CHERCHE DE L'AIDE POUR ÉCRIRE DES COURRIERS ADMINISTRATIFS

› Je prends rendez-vous auprès d'un écrivain public au centre social de Bagatelle au 05 57 12 40 30 ou au Dôme de Talence au 05 56 84 64 10.



J'AI BESOIN D'AIDE POUR RÉDIGER MON CV OU UNE LETTRE DE MOTIVATION ET TROUVER DES OFFRES D'EMPLOIS

› Je contacte le service Municipal emploi au 05 56 84 78 95.



J'AI BESOIN D'UNE ADRESSE POSTALE CAR JE N'AI PAS D'HÉBERGEMENT STABLE

› Je contacte le CCAS ou la MDS pour une élection de domicile afin de recevoir mon courrier.



J'AI BESOIN D'AIDE POUR LES DÉMARCHES LIÉES À UNE SITUATION DE HANDICAP

› Je contacte le service handicap au 05 56 84 64 10
ou handicaps@talence.fr

› Je contacte Espace33 pour faire valoir mes droits au 06 21 92 11 17 ou 06 73 81 27 27



JE N'AI PAS DE MUTUELLE OU JE VEUX EN TROUVER UNE MOINS CHÈRE

› Je contacte l'association Mut'Com (mutuelle communale de Talence) 05 47 74 36 12.



J'AI BESOIN D'UN PREMIER TITRE DE SÉJOUR OU DE LE RENOUVELER

› www.gironde.gouv.fr/Demarches-administratives/Immigration-et-integration. ALIFS au 05 56 01 01 28, la CIMADE au 05 56 44 96 10 ou une permanence d'écrivain public du Dôme 05 56 84 64 10 peuvent vous aider.



| JE NE PEUX PAS PAYER MES FACTURES

➤ Je **contacte mon bailleur** pour les régler sur plusieurs mois ou je prends contact avec le CCAS ou la MDS.

➤ J'ai **besoin de l'aide d'un travailleur social**, j'appelle le CCAS ou la MDS



| JE NE PEUX PAS PAYER MES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ / GAZ

➤ Je **négoce un échéancier avec le fournisseur** ou je fais une demande d'aide au FSL, www.fsl33.org - 05 57 77 21 60



| JE SUIS MENACÉ(E) D'EXPULSION

➤ Je **négoce un plan d'apurement** avec le propriétaire.
Sinon je **contacte le CCAS ou la MDS**.



| JE SUIS SANS DOMICILE FIXE

➤ J'**appelle le 115** pour un hébergement de nuit, l'accès à des douches, une orientation alimentaire... Je **contacte le CCAS ou la MDS** pour faire une demande d'hébergement temporaire dans une structure où je serai accompagné(e) socialement.



| J'AI BESOIN DE ME DÉPLACER

➤ Je **consulte www.infotbm.com/fr/reductions-gratuites** Si j'ai droit à la gratuité des transports ou à une réduction, je me rends au CCAS de Talence pour compléter le dossier et obtenir la carte TBM.

➤ Je souhaite me déplacer, en Nouvelle-Aquitaine, en train ou avec les cars régionaux (au-delà de la métropole), je vérifie si j'ai droit à la carte solidaire sur transports.nouvelle-aquitaine.fr.

➤ Je **choisis le vélo et me rends à la MAMMA** au 69, rue Pasteur à Bordeaux 05 56 33 73 75 pour un prêt ou chez Etu'recup 05 56 91 77 11 au 18, avenue de Bardanac à Pessac ou j'en loue un ponctuellement sur une station V3.



| JE SUIS UN JEUNE EN DIFFICULTÉ

- > J'ai entre 18 et 26 ans, je ne suis pas étudiant(e), je suis sans emploi, **je contacte la Mission locale des Graves** au 05 33 89 05 24 ou talence@mldesgraves.fr
- > Je suis étudiant(e), **je contacte le service social du CROUS** au 05 56 33 96 15



| J'AI PLUS DE 60 ANS

- > **Je contacte le CCAS** au 05 56 84 78 75 pour une aide à domicile ou une livraison de repas.
- > **Je cherche un logement** sur www.gironde.fr/handicap-grand-age/vivre-en-etablissement, faire une demande sur viatrajectoire.sante-ra.fr/trajectoire ou contacter le CCAS.



ENTRAIDE



| J'AI BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ ET DE PARLER

- > J'appelle la **Porte ouverte** au 05 56 02 33 65 et si j'ai moins de 25 ans, le **Point écoute jeunes** au 05 57 12 40 32



| J'AI CROISÉ UN SDF

- > **Je contacte le SAMU social** au 05 56 91 71 47 pour qu'il lui vienne en aide. En cas de trouble de la paix publique, **j'appelle la Police municipale** au 05 56 84 78 22 ou le 17.



| J'AI ÉTÉ VICTIME D'UN INCENDIE

- > **Je prends contact avec mon assurance** habitation pour des nuits d'hôtel, avec mon bailleur
- > **Je contacte le CCAS** si je n'ai pas d'enfant ou la MDS autrement



| JE SUIS VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

- > J'appelle le **3919** ou le **CIDFF** au 05 56 44 30 30 et le CCAS ou la MDS.

CARNET D'ADRESSES

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Hôtel de Ville)

Rue du professeur Arnozan - 33401 Talence

05 56 84 78 71

Du lundi au vendredi de 12h30 à 19h, le jeudi et vendredi de
8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30

ccas@talence.fr

Tram B – Bus 10, 20, 21, 31, 35, 43

Maison du Départementale des Solidarités (MDS)

226, cours Gambetta, 33400 Talence

05 56 80 54 64

Tram B, arrêt Forum

Service Municipal Emploi (SME)

23, avenue Espeléta, 33400 TALENCE

05 56 84 78 95

Tram B, arrêt Forum

CPAM

232, rue Pelleport, 33000 Bordeaux

36 46

CAF - Caisse d'allocations familiales

22, bld Saint-Martin, 33600 Pessac

08 10 25 33 10

Préfecture de la Gironde

2, esp Charles de Gaulle, 33000 Bordeaux

05 56 90 60 60

Tram B, arrêt St Bruno - Hôtel de Région

